



Ville de Rouen

Délégation de Service Public de la fourrière municipale des véhicules

Rapport d'activités 2014

Préambule

La société ROUEN PARK est titulaire de la délégation de service public de la fourrière municipale des véhicules depuis le 1^{er} janvier 2014, en remplacement de la société EFFIA et conformément à la procédure de passation d'une nouvelle D.S.P. réalisée en 2013. Le Contrat actuel est attribué jusqu'au 31 décembre 2017.

Moyens mis en œuvre par le délégué

① Moyens humains

Les moyens humains mis en œuvre par Rouen Park sont les suivants :

- Un directeur technique,
- Un chef d'exploitation,
- Un chef de parc,
- Deux secrétaires d'accueil,
- Six chauffeurs.

② Moyens matériels

ROUEN Park dispose, pour assurer la mission qui lui est confiée, d'un parc principal de 4 000 m² situé avenue Jean Rondeaux, qui peut accueillir 200 véhicules.

Les moyens logistiques se répartissent comme suit :

- 4 véhicules roulant d'enlèvement (dont deux pouvant enlever deux véhicules simultanément), équipés de matériel radio et de terminaux de paiement,
- 1 chariot élévateur,
- Des bureaux pour l'accueil du public,
- Des moyens informatiques permettant un suivi et un traitement de l'activité en direct avec la Police Nationale et la Direction de la Tranquillité Publique de la Ville de Rouen.

Périmètre d'intervention

Il est celui de la commune de Rouen, mais Rouen Park a également des contrats avec de nombreuses les communes de l'agglomération rouennaise.

Données financières

Indicateurs	Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Chiffre d'affaire TTC	744 K€	685 K€	781 K€	818 K€	901 K€	860K€	629k€	
<i>Dont autres communes</i>	<i>24 K€</i>	<i>23K€</i>	<i>27K€</i>	<i>23 K€</i>	<i>55K€</i>	<i>56K€</i>		<i>45k€</i>
Résultat net	- 90 K€	-145 K€	- 88 K€	- 55 K€	- 36K€	-97 K€		-95K€
Nombre d'enlèvements	6 195	5 885	6 199	5 956	5 940	5 751	4 551	
Enlèvement et destructions de véhicules épaves	1 002	989	990	982	996	956	800	

Les rémunérations que la Ville de Rouen verse au délégataire pour l'enlèvement des véhicules « épaves » et la destruction des véhicules en stationnement « abusif » ne composent qu'une très faible part du chiffre d'affaire annuel. En 2014, leur montant s'élève à environ 8 000 €.

L'objectif de réquisitions n'a pas été atteint en 2014 car Rouen Park a dû mettre en place une nouvelle organisation des équipes et du temps de travail. Celle-ci a impacté défavorablement le volume d'activité (5 071 réquisitions).

Sur le plan financier, l'analyse des comptes de la fourrière ne peut s'effectuer qu'avec prudence. En effet, la société ROUEN PARK n'est titulaire de la délégation de service public de la fourrière municipale des véhicules que depuis le 1^{er} janvier 2014, à la suite de la société EFFIA. La méthode de comptabilisation n'étant pas tout à fait identique, la comparaison doit être effectuée avec prudence.

En 2014, le chiffre d'affaire a diminué de 230 869 € (soit -27%) pour un nombre d'enlèvement également en baisse : 5 751 en 2013 contre 4 551 en 2014 (soit -21%). La baisse du volume d'activité résulte d'une nouvelle organisation des équipes et du temps de travail. Le résultat net reste relativement stable quant à lui à -95 k€ en 2014 contre -97 k€ en 2015.

En 2014, ROUEN PARK a versé à la Ville une redevance de 5 k€ de part fixe et 2,5 k€ de part variable, soit une redevance totale 7,5 k€.

La société ROUEN PARK opère une ponction de charges indirecte de 14% des produits d'exploitation. Ce montant de frais de siège permet à la fourrière d'optimiser l'impôt sur les sociétés.

Conclusion

L'année 2014 se caractérise par une activité modérée, et par un déficit d'exploitation en conséquence. En 2015, la tendance est néanmoins à l'amélioration (+ 200 enlèvements sur les 8 premiers mois de l'année).
